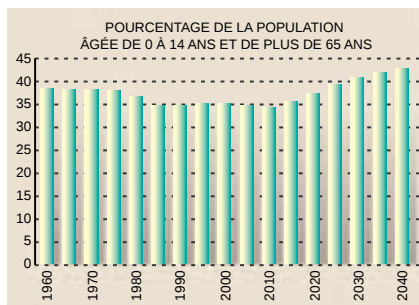




Actifs et inactifs

BERNARD GUERRIEN • SOPHIE JALLAIS

Le vieillissement de la population est en bonne partie compensé par une baisse de la natalité et une augmentation de la productivité.

Dans notre rubrique précédente, nous avons insisté sur le fait que les retraites d'une époque sont à la charge des actifs de la même époque. Pour simplifier la présentation, nous avons assimilé retraités et «inactifs». Or les retraités ne sont qu'une partie des personnes à charge pour la société et il faut prendre aussi en compte d'autres secteurs importants de la population, notamment les enfants et les chômeurs.

Parmi les inactifs, il y a les enfants. Or, une population vieillissante aura, conséquence inéluctable, plus de retraités, mais aussi moins d'enfants. Ainsi, si l'on s'en tient aux seuls enfants de 0 à 14 ans, ceux-ci constituaient 26 pour cent de la population en 1960, alors qu'ils n'en seront que 17 pour cent en 2040. La charge qu'ils constituent devrait s'alléger.

Si les alarmistes concentrent leur attention uniquement sur la part des vieux dans la population totale, un autre indicateur mesure mieux la charge totale que constituent les inactifs : c'est ce que les démographes appellent le «taux de dépendance». C'est la fraction de la population d'âge compris entre 0 et 14 ans ou d'âge supérieur à 65. Ce taux passerait de 38 pour cent en 1960 à 42 pour cent en 2040 : on est donc loin du fardeau insupportable que l'on nous annonce !

Bien sûr, il faudra reconvertir une partie des crèches, écoles, colonies de vacances (pour nos enfants) en maisons de retraite, aide à domicile et soins médicaux (pour «nos vieux»). Cela n'ira pas sans résistances, mais, les actifs d' alors seront conscients qu'eux-mêmes vont, un jour, devenir des retraités ; ils auront intérêt à ce que le système se perpétue.

La croissance du PIB pourra faciliter la tâche : si en 1960 les actifs étaient capables de prendre en charge 38 pour cent de la population totale, on voit mal comment en 2030 ils ne pourraient en faire de même pour 42 pour cent, alors que le PIB aura, très vraisemblablement, été multiplié au moins par 2 (la société étant bien plus riche, essentiellement du fait de l'augmentation de la productivité du travail, aidée par les robots et l'informatique).

ET LE CHÔMAGE, LÀ DEDANS ?

Le PIB de la France a continué de croître, cahin-caha, d'un peu plus de 2 pour cent – en moyenne – pendant les années «de crise», c'est-à-dire depuis le milieu des années 1970, où le chômage s'est accru. Ce qui signifie que la productivité du travail a fortement augmenté. Ainsi, la France est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles avec seulement 4,5 pour cent de sa population active employée dans ce secteur, tandis que les capacités de production de produits industriels de tout ordre (à commencer par l'équipement ménager et l'automobile) sont largement excédentaires (d'où une pression à la baisse sur les prix que chacun peut constater – à travers soldes, promotions et rabais). Et tout cela avec plus de deux millions de personnes au chômage ! En fait, la population qui est disposée à travailler davantage est bien plus importante que cela. Ainsi, on observe depuis un certain nombre d'années un développement du travail à temps partiel et du travail précaire. Dans le cas du travail à temps partiel, qui concerne près d'un salarié sur cinq du secteur privé, c'est – pour environ la moitié des personnes

concernées – non pas le résultat d'un choix délibéré, mais la conséquence d'une situation de fait, sans autre alternative. Quant au travail précaire, qui prend la forme de contrats à durée déterminée et du travail par intérim, il a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 10 pour cent de la population salariée du secteur privé. À cela s'ajoutent ceux qui sont contraints à la préretraite et ceux que l'on appelle les «travailleurs découragés», qui ne cherchent plus de travail.

En regroupant tous ces facteurs, le taux de chômage double pratiquement dans le cas de la France (il passe de 12 pour cent à 23 pour cent) ; ainsi, il existe l'équivalent de 4 millions de personnes qui sont «potentiellement productives», mais qui sont – en ce qui concerne les chômeurs proprement dits – à la charge de celles qui le sont effectivement. Malgré cela, le produit intérieur brut français va croître cette année à un taux compris entre 2 et 3 pour cent !

On peut évidemment considérer que le chômage fait en quelque sorte partie du système, dans la mesure où il fournit un «réservoir» de main-d'œuvre dont disposent les entreprises qui veulent se lancer dans telle ou telle production nouvelle. Mais il est clair que ce réservoir est plus ou moins important selon la demande et les besoins exprimés ; si, avec le vieillissement de la population, ces besoins se font plus sentir – notamment du fait du pouvoir d'achat dont disposera la catégorie la plus âgée de la population –, il y aura toujours le moyen de faire appel aux travailleurs potentiellement actifs disponibles. Les cotisations chômage s'en trouveront allégées d'autant, ce qui facilitera le prélèvement en faveur des retraités.

Il est vrai que le rapport de force sera alors plus favorable aux actifs – et, notamment aux salariés –, puisque plus sollicités. Il se peut que, dans ces conditions, ils exigent un partage plus important du gâteau. Toutefois, comme la taille du gâteau devrait augmenter du fait de la résorption du chômage – même partielle –, la question devrait pouvoir être résolue à l'amiable entre les «générations» vivant au même moment.

